

vous proposent à l'occasion de la convention internationale des collectivités locales pour la promotion des services publics deux journées de formation sur le thème:

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?

**Du samedi 28 octobre au
dimanche 29 octobre 2006**

**au l'université Dufour
Place de l'université
1204 Genève
Suisse**

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour une journée:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1000 habitants	100 €
- de 1000 à 3499	125 €
- de 3500 à 9999	150 €
- de 10000 à 19999	200 €
- de 20000 à 39999	250 €
- de 40000 à 49999	300 €
- de 50000 à 99999	350 €
- de 100000 et plus	400 €

Conseillers Généraux et Régionaux 500 €

Bulletin d'inscription (valant convention simplifiée de formation)

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?
journées organisées par Attac et Formation et citoyenneté,
le samedi 28 et/ou dimanche 29 octobre 2006 (cochez la ou les cases choisies),
à l'université Dufour, Place de l'université, 1204 Genève.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le val de Mame (94). Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail:

Fonction élective :

Signature du candidat à la journée :

Conseil général :
Conseil régional :
Collectivité territoriale :
Commune de :

Signature du responsable
avec cachet :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

CACHET

L'AGCS, quels enjeux pour les collectivités territoriales?



Samedi 28 octobre 2006

10h00 Séance plénière:

- Mots de bienvenue, par Mr André Hédiger, maire de Genève.
- Raison d'être et objectifs de cette convention (cadre et mise en perspective).
- L'actualité de la libéralisation des services ; place et sens des services publics dans une société démocratique, par François Houtard (B) directeur du CETRI, Membre du Conseil du Forum social mondial.
- La position syndicale sur l'échec de l'OMC, par Mike Waghorne (NZ) secrétaire général de l'Internationale des services publics.

12h00 Introductions aux travaux:

Champ 1: Impacts du commerce des services et alternatives : repenser le service public comme réponse aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Champ 2: Via une fiscalité juste, organiser une redistribution efficace des richesses pour soutenir le financement public dans une société et un monde plus solidaires.

Champ 3: la démocratie, levier pour contrer la logique libérale de l'AGCS et des accords bilatéraux et inverser les priorités.

13h00 Buffet.

14h30 Tables-rondes et débats interactifs avec la salle: 1ère séquence.

Champ 1: Impacts du commerce des services et alternatives : repenser le service public.

- Les impacts sociaux, économiques, environnementaux et géopolitiques de la libéralisation des services.

- Commerce des services ou services publics : les enjeux affectent les conditions d'existence et d'avenir des populations. Proches de celles-ci, les collectivités locales sont particulièrement touchées. Elles sont aussi habilitées à faire prévaloir des politiques publiques aptes à satisfaire leurs besoins sociaux.

Champ 2: Via une fiscalité juste, organiser une redistribution efficace des richesses.

AGCS et capacités de l'action publique: doit-on renoncer à agir par la fiscalité, les outils de crédit et le secteur public au détriment des investissements sociaux et économiques ?

Champ 3: Faire jouer la démocratie participative pour contrer la logique libérale.

Le déni de service public se double d'un déni démocratique. Comment revitaliser la démocratie locale pour contrer toute atteinte à la libre capacité des collectivités à décider et à gérer les services indispensables à leurs habitants ?

16h30 Tables-rondes et débats interactifs avec la salle: 2ème séquence.

Champ 1: Comme réponse aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Quelles alternatives concrètes ?

Champ 2: Pour soutenir le financement public dans une société et un monde plus solidaires.

Quels leviers activer ? Quelles modalités ?

Champ 3: Et inverser les priorités.

L'action publique et les services publics sont des vecteurs démocratiques. Comment faire jouer la démocratie participative et politique afin d'inverser les priorités par la valorisation des besoins sociaux, et la promotion des services publics ?

Dimanche 29 octobre 2006

9h00 Accueil.

9h30 Plénière : Restitution d'expériences et initiatives de préservation et de ré-appropriation de gestion publique de biens communs par des collectivités locales, syndicats et initiatives citoyennes, sous différents horizons: eau, énergie, propriété intellectuelle, santé..., suivi d'un débat avec la salle.

12h00 Buffet.

13h30 Plénière: Restitution synthétique des travaux à plusieurs voix et proposition de priorités d'actions, suivi d'un débat et d'engagements.

16h00 Clôture.

formation
citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris